### L'ESSENTIEL SUR...







... les résultats de la consultation en ligne

# USAGERS ET ACCEPTABILITÉ DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable a organisé, du 17 avril au 14 mai 2023, une consultation en ligne afin de recueillir le témoignage de citoyens sur la mise en œuvre des zones à faibles émissions mobilité (ZFE) qui concernera une quarantaine d'agglomérations d'ici fin 2024.

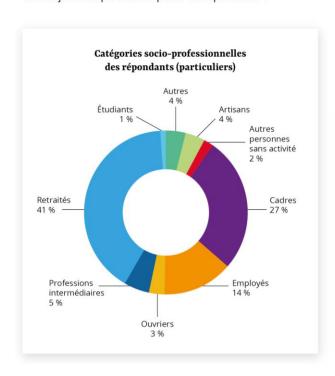


### 51 346 réponses

Une politique au cœur de la vie quotidienne des Français : la consultation ZFE-m a recueilli 51 346 réponses, particuliers et professionnels. Ce niveau de participation inédit témoigne de l'attention aiguë portée aux enjeux liés à la mise en œuvre des ZFE par nos concitoyens.

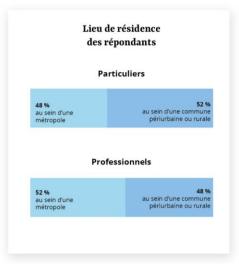
### Qui sont les répondants?

93 % de particuliers et 7 % de professionnels. Il y a donc eu une majorité de particuliers parmi les répondants\*.



97%

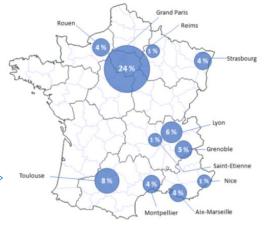
des répondants savent en quoi consiste une ZFE



60 %

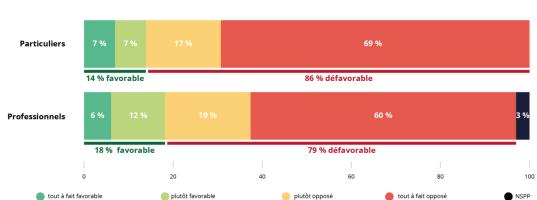
des répondants parmi les particuliers résident dans ou à proximité de l'une des ZFE instituées par la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Décomposition par ZFE



#### 1. LE DÉPLOIEMENT DES ZFE : UN RESSENTI NETTEMENT NÉGATIF EXPRIMÉ PAR LES PARTICULIERS COMME PAR LES PROFESSIONNELS

Les réponses traduisent une très faible acceptabilité des ZFE pour les particuliers comme pour les professionnels ayant pris part à la consultation. 86 % des particuliers et 79 % des professionnels ont ainsi indiqué être opposés à leur déploiement.



Le déploiement des ZFE-m : un ressenti nettement négatif

Les répondants ont exprimé un ressenti nettement négatif sur la mise en œuvre des ZFE, faisant état d'une forte inquiétude quant aux conséquences sociales du dispositif. Certains évoquent clairement un



risque de **creusement des inégalités sociales**: « il s'agit d'une mesure technocratique qui de surcroît crée une véritable rupture d'égalité d'accès au centre de ville selon que vous soyez aisé ou non », « c'est de l'exclusion sociale pure », « il y a une discrimination flagrante entre les différents citoyens ; il y a ceux qui ont les moyens de suivre la technologie requise et les autres », « un sentiment d'injustice, quand le travail est concentré en métropole mais insuffisamment rémunérateur pour avoir accès à l'acquisition d'un logement en métropole, mais aussi à un véhicule propre ».



Pour autant, pour certains répondants, les ZFE sont un levier essentiel d'amélioration de la qualité de l'air. Les ZFE-m sont ainsi décrites comme permettant de « limiter les risques respiratoires de la pollution », et de « protéger la santé de tous, des enfants comme des grands ».

Enfin, certains répondants, bien que favorables au dispositif, alertent sur les **difficultés de mise en œuvre** constatées comme l'insuffisance de l'offre de transports en commun, les lacunes des vignettes Crit'air ou encore le coût d'acquisition des véhicules propres (« partagé entre le désir de bien respirer en ville et l'impossibilité de pouvoir acquérir un véhicule Crit'air 1 ») et les possibles **effets pervers**, comme la mise au rebut de nombreux véhicules encore fonctionnels (« je ne comprends pas le principe de mettre à la casse des véhicules en état de rouler et qui passent les contrôles de pollution du contrôle technique. Les véhicules remplacés ne sont pas tous détruits et vont polluer ailleurs »).

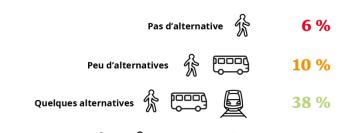
Les résultats de la consultation en ligne ont permis d'identifier plusieurs **corrélations** relatives à l'acceptabilité des ZFE. S'agissant des particuliers ayant répondu, **trois critères** apparaissent particulièrement déterminants :

# 1) Le <u>lieu de résidence</u> des répondants a un lien significatif avec le soutien porté au dispositif Acceptabilité des ZFE-m en fonction du lieu de résidence

Plus un répondant réside loin du centre de l'agglomération, plus il a tendance à être défavorable à la mise en place de la ZFE (8 % des répondants résidant dans une commune rurale se sont dits favorables au dispositif, contre 23 % de ceux résidant au centre-ville de la métropole). À l'inverse, les répondants résidant au sein de la métropole semblent plus susceptibles d'y être favorables, bien qu'ils demeurent, en valeur absolue, très majoritairement opposés au dispositif.

2) Le fait de disposer de <u>solutions</u> <u>alternatives</u> satisfaisantes à l'usage du véhicule individuel a une influence sur le ressenti du répondant à l'égard du dispositif

Êtes-vous favorable à la mise en place des ZFE ?		Existe-t-il des solutions alternatives à la voiture individuelle satisfaisante ?
23 %	Centre-ville	<b>32</b> %
18 %	Ville-centre de la métropole	25 %
16 %	Commune de la métropole	18 %
12 %	Commune	12 %
8 %	Commune	<b>6</b> %



**Plusieurs alternatives** 

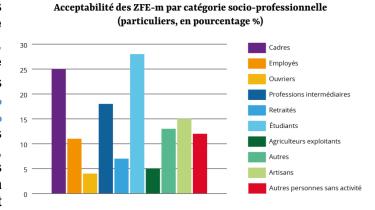
Seuls 16 % des particuliers ayant pris part à la consultation estiment disposer de solutions alternatives satisfaisantes. Parmi eux, la majorité des répondants (67 %) s'est dite favorable à la mise en œuvre des ZFE.

Lecture : 6 % des répondants ayant indiqué ne pas disposer d'alternatives à la voiture individuelle se sont dits favorables aux ZFE.

## 3) Les répondants ont exprimé des ressentis différents sur la mise en œuvre des ZFE selon leur <u>catégorie socioprofessionnelle</u>

67 %

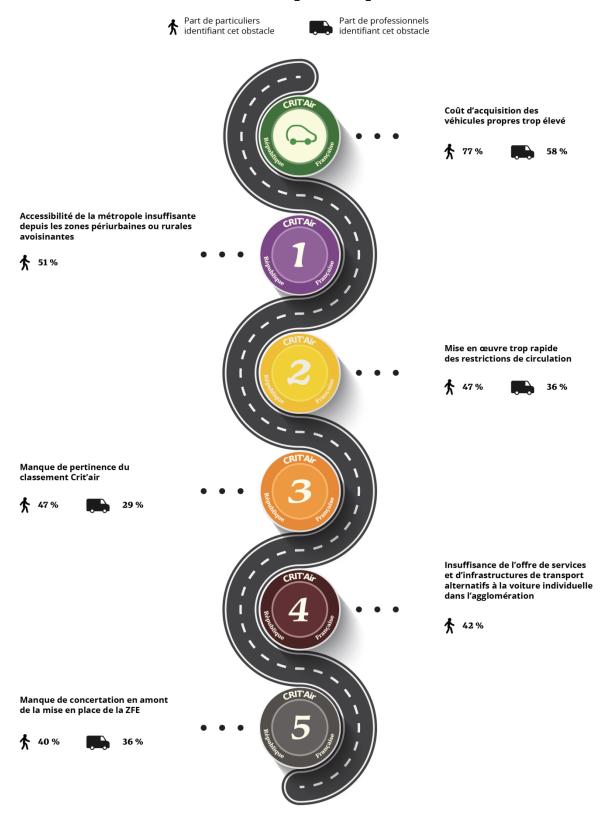
Les cadres et les étudiants se sont montrés plus favorables que la moyenne observée (14 %) au dispositif (respectivement, 25 %, [soit + 11 pts par rapport à la moyenne observée] et 28 % [+ 14 pts]) que les employés (11 % [- 3 pts]), les ouvriers (4 % [- 10 pts]), les artisans et commerçants (15 % [+ 1 pt]), les retraités (7 % [- 7 pts]) et les autres catégories représentées. Pour autant, l'ensemble des catégories socio-professionnelles ayant pris part à la consultation y demeurent majoritairement défavorables (86 % d'opposition).



#### 3. DES OBSTACLES ENCORE NOMBREUX À UN DÉPLOIEMENT APAISÉ DES ZFE

La consultation a permis de mettre en lumière les principaux obstacles à l'acceptabilité des ZFE.

# Principaux obstacles à l'acceptabilité des ZFE-m identifiés par les répondants





### Zoom sur les difficultés de renouvellement du parc de véhicules

Le coût trop élevé d'acquisition des véhicules propres ressort nettement comme le premier obstacle au déploiement des ZFE-m, que les répondants soient des professionnels ou des particuliers et quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle.

#### Particuliers



83 % n'envisagent pas de changer de véhicule du fait de la mise en place des ZFE

42 % des répondants particuliers ont un véhicule classé Vignette Crit'air 3, 4, 5 ou non classé et pourraient, à terme, être concernés par les restrictions de circulation dans certaines ZFE.

8 % des répondants ignorent quant à eux le classement « Crit'air » de leur véhicule.



estiment ne pas avoir d'alternative satisfaisante à l'usage du véhicule individuel ; ce chiffre atteint **93** % pour les répondants résidant en zone rurale

#### Professionnels



41 % des répondants professionnels ont un véhicule classé Vignette Crit'air 3, 4, 5 ou non classé.

74 % des répondants professionnels sont amenés à circuler dans une métropole concernée par une ZFE plusieurs fois par semaine.



45 %
des répondants sont amenés à circuler quotidiennement dans

plusieurs ZFE-m différentes



**70** %



des répondants estiment que les aides ne sont pas suffisantes au regard du coût total induit par l'acquisition de véhicules moins polluants **29** % @

seulement des répondants s'estiment suffisamment informés sur les aides prévues pour l'acquisition de véhicules propres

#### **POUR EN SAVOIR +**

- Communiqué de presse de lancement de la mission d'information
- Page de la mission d'information



Jean-François Longeot

Président Sénateur du Doubs (Union centriste)



**Philippe Tabarot** 

Rapporteur Sénateur des Alpes-Maritimes (Les Républicains) <u>COMMISSION</u>
<u>DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</u>
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**1** 01 42 34 23 20